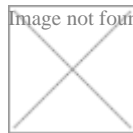


Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°17 du 16 mai
2023

ACTUS REGIONALES

Hommage

Publié le 16 Mai 2023

Nous avons appris la disparition de monsieur Joël Noël, ancien président du CREAI des Hauts-de-France. Le président du CREAI, Daniel Fouillouse, le conseil d'administration et toute l'équipe souhaitent témoigner de sa vive affection et souligner la mémoire d'un homme bon et impliqué. Nous saluons aussi les traits de sa générosité, de son humanité qui ont fait de notre rencontre la trace d'un souvenir pour longtemps.

Daniel Fouillouse, Président

Frederic Ghyselen, Directeur général

L'espace de Réflexion Ethique Régional vous invite au cinéma

Publié le 16 Mai 2023

L'espace de Réflexion Ethique Régional vous donne rendez-vous le 27 juin 2023 à 19h au cinéma de la gare Saint-Sauveur à Lille pour la projection du film Plan 75 réalisé par Chie Hawakaya (2022).

La soirée se poursuivra par un échange avec le public portant sur le vieillissement.

Retrouvez toutes les informations et le formulaire d'inscription en suivant [ce lien](#).

Découvrez la bande annonce du film [ici](#).

[Affiche](#)

1H pour l'autonomie

Publié le 16 Mai 2023

Le Pôle Autonomie de Lille et le Pôle Territorial Lille de la MDPH réunis désormais au sein de la Direction des Equipes de Territoire Autonomie (Département du Nord) a mis en place des temps d'information mensuels « 1 HEURE pour l'AUTONOMIE » à destination des professionnels et élus du territoire, tous les derniers mardis du mois de 11 h à 12 h en visioconférence. Ce temps dédié vise à informer sur les questions relatives à l'APA, aux prestations, au dossier MDPH, au handicap psychique, au vieillissement, à la surdité...

Si vous êtes intéressés vous pouvez laisser vos coordonnées ici

<https://nordcom.typeform.com/autonomie>

Renseignements à poleautonomielille@lenord.fr

Flyer

Vous pouvez également retrouver les replays des sessions précédentes sur [la chaine youtube](#)

Le dernier webinaire traite de la prestation de compensation du handicap (PCH).

CN2R - Webinaire scientifique

Publié le 16 Mai 2023

Le 04 avril 2023, le CN2R a organisé un webinaire sur le thème "De l'enfant maltraité à l'enfant porteur d'un TSPT-Complexe : enjeux conceptuels, méthodologiques et éthiques » présenté par le Professeur Guillaume Bronsard psychiatre de l'enfant et de l'adolescent au CHRU de Brest, président de l'ANMDA et de l'EPE Ile-de-France.

Ce fut l'occasion de souligner l'importance de la recherche scientifique dans ce domaine, afin de rapprocher les pédopsychiatres et les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance et venir en aide aux enfants maltraités.

Webinaire disponible sur [la chaine youtube du CN2R](#)

APPEL À PROJET

Création de deux Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme en Hauts-de-France – Académie d'Amiens

Publié le 16 Mai 2023

Les Unités d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA) concernent plus particulièrement des élèves n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leur parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt. Il s'agit, notamment, d'enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant.

Les enfants accueillis sont ceux de la classe d'âge de l'école élémentaire.

Le présent AMI vise à poursuivre le déploiement en région Hauts-de-France à travers la mise en œuvre de deux UEEA dans l'académie d'Amiens, à savoir :

Une UEEA sur le territoire de proximité d'Abbeville, dans la Somme
Une UEEA sur le territoire de proximité de Pont-Sainte-Maxence, dans l'Oise.

Sont éligibles les établissements ou services médico-sociaux (2° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, soit un IME ou un SESSAD).

[Pour en savoir plus](#)

Création d'une Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme pour l'académie d'Amiens

Publié le 16 Mai 2023

Les Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) constituent une modalité de scolarisation d'élèves d'âge de l'école maternelle avec TSA, orientés vers un établissement ou un service médico-social (ESMS) et scolarisés dans son unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire. Ces élèves sont présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS. Ces interventions sont réalisées par une équipe associant un enseignant spécialisé et des professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Le présent AMI vise à poursuivre le déploiement en région Hauts-de-France dès la rentrée scolaire 2023 à travers la mise en œuvre d'une UEMA dans l'académie d'Amiens sur le territoire d'Hirson ;

Sont éligibles les établissements ou services médico-sociaux (2° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, soit un IME ou un SESSAD).

[Pour en savoir plus](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 16 mai 2023

Publié le 16 Mai 2023

AAH

Décret n° 2023-360 du 11 mai 2023 relatif à la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

[JORF n°0111 du 13 mai 2023](#)

Accords de travail

Arrêté du 15 mars 2023 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0087 du 13 avril 2023](#)

Arrêté du 5 mai 2023 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0111 du 13 mai 2023](#)

COVID-19

Décret n° 2023-368 du 13 mai 2023 relatif à la suspension de l'obligation de vaccination contre la covid-19 des professionnels et étudiants

[JORF n°0112 du 14 mai 2023](#)

Financement

Arrêté du 11 avril 2023 relatif au versement des subventions de l'Etat aux maisons départementales des personnes handicapées au titre de l'année 2023

[JORF n°0092 du 19 avril 2023](#)

Décision n° 2023-03 du 30 mars 2023 fixant pour 2023 le montant des contributions versées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie aux budgets des agences régionales de santé en application de l'arrêté du 28 février 2023 fixant pour l'année 2023 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0086 du 12 avril 2023](#)

Arrêté du 31 mars 2023 fixant pour l'année 2022 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1 du code de la sécurité sociale, les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation, les dotations urgences, les dotations provisionnelles prévues par le décret du 29 septembre 2021 ainsi que le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du même code

[JORF n°0084 du 8 avril 2023](#)

Arrêté du 27 mars 2023 pris en application de l'article L. 314-4 du code de l'action sociale et des familles fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale

[JORF n°0083 du 7 avril 2023](#)

Arrêté du 28 mars 2023 fixant pour 2023 le niveau de la contribution du programme 304 « Inclusion sociale et protection des personnes » au fonds d'intervention régional

[JORF n°0081 du 5 avril 2023](#)

Délibération n° 2023-03-05 du 14 mars 2023 portant sur la décision relative au financement d'actions menées par la Fédération française handisport à destination des personnes en situation de handicap

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023](#)

Délibération n° 2023-03-06 du 14 mars 2023 portant sur la décision relative au financement d'actions menées par Pôle emploi à destination des personnes en situation de handicap

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023](#)

GEM

Décision n° 2023-03 du 30 mars 2023 fixant pour 2023 le montant des contributions versées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie aux budgets des agences régionales de santé en application de l'arrêté du 28 février 2023 fixant pour l'année 2023 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0086 du 12 avril 2023](#)

MDPH

Arrêté du 20 février 2023 modifiant l'arrêté du 21 octobre 2022 relatif à la mise en œuvre d'une expérimentation d'une version 2 du formulaire CERFA n° 15692 de demande auprès des maisons départementales des personnes handicapées

[JORF n°0111 du 13 mai 2023](#)

Médico-social

Arrêté du 18 avril 2023 modifiant l'arrêté du 10 avril 2019 relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

[JORF n°0092 du 19 avril 2023](#)

Numérique

Délibération n° 2023-03-04 du 14 mars 2023 portant approbation du projet de subventionnement du

projet « Programme expérimental 360° d'appui conseil en accessibilité numérique pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique » porté par le CENTHIC

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023](#)

Protection des majeurs

Arrêté du 29 mars 2023 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel ayant pour finalité la réalisation d'une étude relative à l'activité de préposé d'établissement

[JORF n°0111 du 13 mai 2023](#)

Psychiatrie

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/37 du 30 mars 2023 relative au soutien de la structuration de l'animation territoriale de la recherche en psychiatrie et santé mentale

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023](#)

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/50 du 19 avril 2023 relative à la mise en œuvre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie pour l'année 2023

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/8 du 28 avril 2023](#)

Sécurité sociale

LOI n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (1)

[JORF n°0089 du 15 avril 2023](#)

ACTUS SOCIALES

Mieux prévenir et empêcher les maltraitances sur personnes vulnérables

Publié le 16 Mai 2023

A l'issue des États généraux des maltraitances du 6 mars dernier, trois outils d'information et de prévention en Facile à lire et à comprendre ont été mis à disposition des professionnels et du grand public. L'objectif de ces trois bandes-dessinées est d'expliquer de façon compréhensible et accessible les situations de maltraitance visibles ou invisibles, volontaires ou involontaires.

Cette initiative a été menée par CoActis Santé et la commission nationale pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance.

1. [Comprendre et arrêter la maltraitance](#)
2. [Les différentes sortes de maltraitance et de violence](#) version 1

3. Les différentes sortes de maltraitance et de violence version 2

Source : Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, 2 mai 2023

Autisme et emploi : état des lieux et perspectives

Publié le 16 Mai 2023

En France, on estime à environ 600 000 le nombre de personnes autistes. 50% d'entre elles font ou feront partie du marché du travail ordinaire.

L'étude "Autisme et emploi" propose un tour d'horizon d'initiatives existantes que ce soit en associations ou en entreprises.

[Etude](#)

Source : Agefiph, avril 2023

CESE - Développer le parasport en France

Publié le 16 Mai 2023

60 % des Françaises et Français et 47 % des personnes en situation de handicap déclarent avoir pratiqué une activité physique et sportive (APS) au moins une fois par semaine en 2022

Cet avis émet plusieurs préconisations autour de quatre axes :

Inciter au développement et à la diversification de l'offre d'APS et en favoriser l'accès à toutes et tous, Valoriser et renforcer l'impact sociétal, sanitaire, social, économique et environnemental des pratiques parasportives et sportives, Enrichir le système de formation et de sensibilisation des acteurs clés des activités physiques et sportives, Susciter l'engagement de tous les acteurs en faveur du sport pour tous et toutes et assurer le suivi des actions engagées.

[Avis CESE](#)

Source : Conseil économique, social et environnemental, avril 2023

INED - Séparation des parents : un risque accru de pauvreté pour les enfants?

Publié le 16 Mai 2023

Une étude de l'Institut national d'études démographiques (Ined) met en évidence que la séparation des

couples entraîne une situation de pauvreté auprès d'un enfant sur cinq. Les baisses de niveau de vie sont plus souvent marquées chez les femmes chez qui résident majoritairement les enfants après la séparation.

Population & Sociétés

Source : INED, Numéro 610 - avril 2023 - Population & Sociétés

ONPE - Quelles politiques publiques pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance ?

Publié le 16 Mai 2023

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) traite dans son numéro 13 de mai-juin 2023 des politiques publiques pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance.

Cet ONPE Synthèses revient sur les évolutions du droit relatif à l'accompagnement des jeunes majeurs. Il renseigne sur les mesures de protection de l'enfance mises en œuvre à partir des données quantitatives et qualitatives disponibles puis éclaire les besoins des jeunes majeurs auxquels les politiques publiques doivent répondre.

[ONPE synthèses n°13 de mai juin 2023](#)

Valise de communication alternative et augmentée

Publié le 16 Mai 2023

Le projet de « valise de communication alternative et augmentée » a été réalisé au sein du CRMR DéfiScience intellectuelle de causes rares - Robert-Debré, Centre excellence InovAND, Hôpital Robert-Debré, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Pour ce faire, il a bénéficié de l'accompagnement expert de l'Association Isaac-francophone, de l'appui logistique des CRMR Déficience intellectuelle de causes rares et Anomalies du développement et syndromes malformatifs d'Île-de-France, des filières maladies rares DéfiScience et AnDDI-rares, et de l'ERN-ITHACA et du soutien financier du Fond APRES (AP-HP) et de la filière Défiscience.

Le projet C3A a consisté à concevoir des outils simples de Communication Alternative et Augmentée adaptés à la situation d'accueil à l'hôpital, déployables auprès des personnels et dans les espaces de consultations

La valise est téléchargeable gratuitement au format numérique

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=117899>

Un webinaire avec l'équipe conceptrice a été proposé le 26 avril 2023 pour faciliter son usage et répondre aux éventuelles questions pratiques. Le replay est disponible sur la chaîne youtube [ICI](#)

Source : Déficience, avril 2023

Panorama de l'offre d'accompagnement et de réadaptation en direction des personnes déficientes visuelles et sourdaveugles

Publié le 16 Mai 2023

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France propose un panorama de l'offre d'accompagnement et de réadaptation en direction des personnes déficientes visuelles et sourdaveugles.

Il a pour objectif de faire le constat des inégalités territoriales de l'offre dédiée à l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

En effet, seize départements sont totalement dépourvus de services spécialisés pour les enfants déficients visuels. L'étude identifie également cinquante-quatre départements français où il n'existe aucun établissement ou service proposant un accompagnement spécifique aux adultes.

Panorama

Source : Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, mars 2023

HAS - Evaluation du risque de maltraitance intrafamiliale sur personnes majeures en situation de vulnérabilité

Publié le 16 Mai 2023

En France, les appels téléphoniques concernant les maltraitances sont en forte croissance ces dernières années.

En 2021, plus de 70 % des faits se situent à domicile et près de la moitié de ces faits sont causés par l'entourage familial.

La Haute Autorité de santé a été saisie par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) afin de concevoir un outil d'évaluation du risque de maltraitance intrafamiliale sur personnes majeures en situation de vulnérabilités.

Cet outil doit permettre aux acteurs professionnels et non professionnels de :

Se rassembler autour d'un vocabulaire partagé de la maltraitance Développer une culture commune concernant la maltraitance intrafamiliale Identifier des facteurs de risque de maltraitance et les signaux d'alerte qui pourront éveiller leur vigilance Mieux recueillir les informations dans le respect de la vie privée et des liens d'attachement qui unissent les membres de la famille Évaluer la situation de

manière globale en structurant leur démarche de questionnement et d'analyse Et mieux protéger les personnes majeures vulnérables ou en situation de vulnérabilité.

Note de cadrage

Source : HAS, 20 avril 2023

Juggle - Testez l'autodétermination

Publié le 16 Mai 2023

La start-up Juggle, spécialisée dans des solutions logicielles pour l'accompagnement des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement a mis au point une solution gratuite accessible sur ordinateur, tablette ou téléphone.

<https://library.juggle.fr/autodetermination>

Elle permet d'évaluer les différents aspects à travers les quatre angles de l'autodétermination : l'autonomie comportementale, l'autorégulation, l'auto-réalisation et l'empowerment psychologique.

Plusieurs fiches complètent cette application

AGENDA

37èmes Journées Nationales de Formation "Accompagner demain: le Commun au service du Sujet?"

Le 06 juin 2023

Echelle : En région

Nos sociétés, parfois qualifiées de post-modernes, ont traversé ce que François de Singly nomme le « tournant personnel de l'individualisme ». Cette singularisation de la notion d'individu, si elle a d'abord été portée par un désir d'émancipation, s'est peu à peu modifiée pour voir ériger en modèle la figure néolibérale d'un individu autonome et responsable. Ce modèle a eu des retentissements importants dans l'organisation de nos sociétés, et dans celle du travail social. Ce double mouvement d'émancipation/ responsabilisation, orienté par les politiques sociales et porté par les professionnels, se traduit dans de nombreuses formes d'accompagnement. La « transformation de l'offre » impulsée par les pouvoirs publics impose à la personne de réussir son inclusion, d'activer son pouvoir d'agir, au risque de l'abandon social et de la culpabilisation. Ces logiques s'appliquent aux personnes accompagnées mais aussi aux professionnels, toutes fonctions confondues.

Ce « forçage » n'est pas sans conséquence sur le secteur : les travailleurs sociaux ne sont plus entendus, les cadres se sentent isolés, les employeurs ne trouvent plus de candidats pour pourvoir les postes vacants, les étudiants ne se bousculent plus aux portes des écoles du travail social. Le sens de l'accompagnement social, tel qu'il est défendu par le MAIS, doit être plus que jamais au cœur de nos préoccupations éthiques.

N'avons-nous plus rien à faire ensemble ?

Sommes-nous voués à orienter l'individu dans une forêt de dispositifs ?

La performance est-elle devenue notre seul horizon de travail ?

N'y-a-t-il de pouvoir d'agir que celui que l'on renvoie à l'individu ?

La question du Sujet vaut-elle encore la peine d'être posée ?

Dans ce contexte, placé sous le joug du « tout inclusif », le travail social cherche pourtant à se réinventer. Une alternative s'offre à nous, celle de retravailler le commun, comme le définit Pascal Nicolas-Le Strat, c'est à dire « d'explorer de nouvelles manières d'être en commun et de faire ensemble », allant à l'encontre de l'individualisation des problèmes sociaux et de la recherche de performance. Développons un pouvoir d'agir collectif, autour de ce qui réunit les professionnels et les personnes concernées.

Nous vous invitons à explorer comment et en quoi l'accompagnement social, tel que le M.A.I.S le conçoit, peut contribuer aujourd'hui à définir une société résolument inclusive, tournée vers la réappropriation de nos espaces communs.

Plaquette

Lieu : IRTS Hauts-de-France Loos Rue Ambroise Paré

Contact : communication@mais.asso.fr

22ème congrès national du Synerpa

Le 08 juin 2023

Echelle : National

Cette année, les acteurs privés du Grand Âge ont adopté une charte d'engagements ambitieuse pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et restaurer le lien de confiance avec les Français. Cette charte marque le renouveau de notre secteur et de nos pratiques professionnelles.

Ce Congrès est donc une occasion unique pour échanger sur cette charte d'engagements

Lieu : Palais de la musique et des congrès Strasbourg

Contact : Nathalie Zivacco zivacco@synerpa.fr

[Pour en savoir plus](#)

9ème biennale "Protection juridique des majeurs et maltraitance : enjeux de qualité et d'évaluation"

Le 26 juin 2023

Echelle : National

Ce colloque vise à interroger la maltraitance telle qu'elle est nouvellement définie dans le code de l'action sociale et des familles, et de la confronter à la réalité du quotidien de l'exercice d'une mesure de protection.

L'EHESP, la Faculté de droit et de science politique de Rennes I et la FHF, partenaires de la Biennale de la protection des majeurs proposent d'inscrire cette 9e édition dans le cadre des Etats généraux de la maltraitance lancés le 6 mars par Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Les Etats généraux se poursuivent jusqu'en juillet et cette Biennale est l'opportunité d'apporter une contribution dans le champ de la protection juridique des majeurs. Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie nationale sur la maltraitance, une vigilance particulière doit en effet être renforcée à l'égard des personnes protégées. Ce colloque pourra être l'occasion d'une restitution des travaux menés par le groupe de travail piloté par Anne Caron Deglise dans le cadre du processus des Etats généraux.

Programme :

Intervention du Ministre en début ou clôture

>>>> Introduction :

Les typologies de la maltraitance au regard de la nouvelle définition du code de l'action sociale et des familles et les risques de maltraitance dans la protection juridique de majeurs

La protection juridique des majeurs, un levier de prévention de la maltraitance

Les actions possibles et souhaitables dans le parcours de la mesure de protection (aux différents temps de la mesure : ouverture, vie et terme de la mesure) La perception de la maltraitance et la collaboration des acteurs (table ronde des points de vue : les personnes protégées et des familles, MJPM, professionnels de santé/social, magistrats)

>>> La maltraitance, enjeux de qualité et d'évaluation

Les critères d'évaluation, outils de prévention de la maltraitance L'évaluation du discernement, des besoins et des capacités de la personne L'articulation de la place de la famille et des MJPM Le recours aux dispositifs d'anticipation Le rôle des MJPM et des familles mandatées pour l'exercice de la mesure dans l'identification et la lutte contre la maltraitance (dispositif d'alertes...) Restitution du groupe de travail Protection juridique des majeurs piloté par Anne Caron-Deglise dans le cadre des Etats

généralistes de la maltraitance

[Pour en savoir plus](#)

10e Congrès international de l'AIFRIS à l'IRTS

Le 03 juillet 2023

Echelle : National

"Sociétés en crise et travail social : Explorer les dynamiques politiques, de formations, de recherches, d'interventions et d'expériences". Tel est l'intitulé du 10^e congrès international organisé par l'IRTS (Institut régional de travail social) Parmentier et l'AFRIS (Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale) France à Paris du 3 au 7 juillet 2023.

Inscriptions et programme en ligne.

[En savoir plus](#)

Parent, dis-moi tout!

Le 23 novembre 2023

Echelle : En région

La journée "Parent, dis-moi tout!" se déroulera le jeudi 23 novembre 2023 à la Cité des Congrès de Valenciennes. La thématique abordée portera sur l'évolution de l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap intellectuel. Toutes les entrées comprennent une formule déjeuner et l'accueil café.

Ce colloque s'adresse à tous les professionnels intervenant dans le secteur de la parentalité (mais aussi de la vie affective et sexuelle), familles et parents en situation de handicap sur les HDF voire plus.

[Flyer](#)

[Inscription en ligne](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Offres d'emploi : Marie Declercq

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
